

Le président Terzian démissionne



Après les dernières tensions, et

la polémique Polanski, l'Académie des César, présidée par le producteur Alain Terzian a annoncé une « démission collective »

« Pour honorer celles et ceux qui ont fait le cinéma en 2019, pour retrouver la sérénité et faire que la fête du cinéma reste une fête, le conseil d'administration de l'Association pour la promotion du cinéma (Académie des arts et technique du cinéma) a pris la décision à l'unanimité de démissionner », a déclaré l'Académie présidée par le producteur Alain Terzian.

Une assemblée générale se tiendra, après la 45^e cérémonie le 28 février, et sera l'occasion d'élire « une nouvelle direction pour préparer, sous l'égide du CNC (Centre national du cinéma), les modifications des statuts fondateurs de l'Association pour la promotion du cinéma (APC), et mettre en œuvre les mesures de modernisation annoncées ».

Cette annonce arrive après qu'une tribune ait été publiée dans Le Monde par 400 personnalités du cinéma français parmi lesquelles figurent Bertrand Tavernier, Jacques Audiard, Marina Foïs ,Agnès Jaoui... ,réclamant une « réforme en profondeur » de l'Académie des César.

La liste ,confidentielle, des membres de l'Académie, regroupe 4 700 professionnels du cinéma.

Pour en faire partie, il faut deux parrainages et avoir participé à au moins trois longs métrages en cinq ans. L'Académie est elle-même régie par l'APC, dont les membres sont les professionnels ayant reçu un César, les anciens présidents et plusieurs personnalités, en tout 47 membres.

Parmi ceux-ci, le réalisateur Roman Polanski, accusé de viol, en tête des nominations avec son film *J'accuse*, au grand dam des féministes .